

Plan de cours

COURS : Philosophie III - Éthique et politique

PROGRAMME : Formation
générale

DISCIPLINE : 340 PHILOSOPHIE

PONDÉRATION : *Théorie :3*
heures

Étude personnelle :
3 heures

Professeur-s du cours

bureau  poste

 courriel ou site Web

David Montminy


E-142

david.montminy@cegepmontpetit.ca

Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi		De 11:30 à 13:30 à mon bureau (E-142, Longueuil)		De 11:30 à 13:30 à mon bureau (C-185, ÉNA)	
Autre					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	 poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)	E - 141	2470
DAVY MOUGENOT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

L'objectif de ce troisième cours de philosophie est d'initier l'étudiant-e à la réflexion philosophique dans les domaines de l'éthique et de la politique. Il a pour visée de permettre à l'étudiant de se situer de façon critique par rapport aux problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Les trois cours de philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés à un cours soient intégrés dans le cours suivant. En ce sens, le troisième cours s'appuie sur l'apprentissage des modalités de l'argumentation philosophique acquises dans le premier cours et poursuit l'interrogation anthropologique entreprise dans le second cours en l'appliquant aux champs de l'action personnelle, sociale et politique.

Les différentes théories éthiques et politiques présentées sont reliées entre elles au moyen d'une problématique, qui pour la session d'hiver 2022 visera à comprendre les liens entre les libertés politiques et le relativisme moral.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

2 COMPÉTENCE(S) DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

3 COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLE(S)

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.

- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.

2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.

- Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.

3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève.

- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
- Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.

4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de traiter d'une question philosophique et de produire un raisonnement rationnel et rigoureux dans une dissertation d'au moins 900 mots.

5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

- Le cours se déroulera en présentiel. Il est attendu que les étudiants soient présents.
- Il est impératif que les étudiants aient lu le texte à l'étude avant de venir en classe.
- Les cours sont composés d'exposés magistraux et d'activités en classe.
- Le professeur commencera ses cours par un récapitulatif de la séance précédente, une contextualisation du texte à l'étude et une présentation générale.
- Le professeur lira ensuite en classe avec les étudiants les textes au programme. Il posera des questions aux étudiants sur leur compréhension des textes. Les étudiants peuvent poser des questions non sollicitées.
- Les étudiants seront parfois amenés à faire des activités de groupe sur les textes à l'étude.
- Des moments seront prévus afin d'expliquer les consignes d'évaluation, la méthodologie requise, ainsi que pour présenter la correction des évaluations réalisées à la maison ou en classe.

6 PROBLÉMATIQUE DU COURS

Plaidoyers pour la justice

Augustin d'Hippone est réputé pour avoir dit qu'il savait très bien ce qu'était le temps jusqu'au moment où il devait l'expliquer. À bien des égards, il en est de même avec la justice. Beaucoup d'entre nous savons intuitivement ce qu'est la justice, or lorsqu'il s'agit d'en donner une définition précise, les intuitions ne fournissent généralement pas d'explications satisfaisantes.

Lorsque les intuitions ne suffisent pas, une stratégie explicative possible serait d'analyser le concept de justice en tant que tel. Quelle est son origine? Quelle est son étymologie? À quels autres concepts est-il relié? Comment ce concept est-il utilisé, etc. Une autre stratégie possible est de procéder par la négative, c'est-à-dire qu'à défaut de définir précisément ce qu'est la justice, on peut définir ce qu'est l'injustice, ou plus spécifiquement, on peut identifier des situations qui semblent injustes. Dès lors, si nous arrivons à cibler des éléments communs entre ces différentes situations, nous pourrions identifier ces éléments comme les caractéristiques de l'injustice et ainsi définir comme « justes » les situations qui ne présentent pas ces caractéristiques. Encore une autre stratégie serait simplement de tenter une définition par réduction en affirmant que ce qui est juste est ce qui est légal.

Or, que l'on préconise une des ces trois stratégies potentielles ou d'autres encore, il demeure certaines questions tout aussi, voire plus difficiles, que la simple définition de la justice : existe-t-il plus d'une bonne définition de la justice? Certains types de justice sont-ils plus importants ou plus fondamentaux que d'autres? Est-ce qu'il est moralement acceptable de suspendre la justice dans certaines situations?

C'est ce type de questions qui nous occupera lors de la session. Nous tenterons donc de répondre ensemble à la problématique suivante : est-ce que ce qui est défini comme juste par la majorité devrait primer sur ce qui est défini comme juste par certaines personnes ayant une expertise particulière (philosophes, juristes, etc.)? En somme *qui devrait avoir le dernier mot en matière de justice?*

Comme les courts paragraphes qui précèdent le démontrent, il n'est pas si évident de définir ce qu'est la justice et surtout *qui* devrait en établir la définition. Pour prendre un exemple concret, plus de 50% de la population canadienne est en faveur du retour de la peine capitale pour certains crimes*, alors serait-il juste, au nom de la démocratie, de la rétablir ? Ou est-ce que la démocratie, dans ce cas précis, peut être mise de côté, au nom d'autres valeurs jugées plus importantes, comme la dignité de la vie, par exemple ?

Donc, pour tenter d'éclairer un peu cette situation nous allons explorer différentes théories philosophiques développées au cours de l'histoire. Théories qui nous donnent une définition de ce qu'est la justice; ou qui, à travers l'établissement d'un cadre théorique visant à déterminer ce qui est moral ou non, donnent des indications sur ce que devrait être la justice dans une société moralement saine. Nous débuterons notre étude avec une oeuvre de fiction à travers laquelle le thème de la justice résonne si fortement, qu'elle servira de point d'appui tout au long de la session. Donc, après avoir lu *Antigone* de Sophocle, pièce écrite au Ve siècle avant l'ère chrétienne, nous déplacerons notre attention vers le philosophe et économiste britannique du XIXe siècle, John Stuart Mill, qui développe une version de l'éthique conséquentialiste dans son ouvrage *L'utilitarisme*. Restant historiquement au XIXe siècle, mais se déplaçant du côté de l'Allemagne, nous aborderons ensuite une première version, aristocratique et amoral, de l'éthique perspectiviste, avec l'ouvrage *Généalogie de la morale* du philosophe Friedrich Nietzsche. Enfin, c'est avec une autrice de la fin du XXe siècle que nous terminerons notre exploration des principales théories éthiques. Cette seconde version du perspectivisme, social celui-là, sera abordée à travers le texte *Les cinq faces de l'oppression* de la philosophe états-unienne Iris Marion Young.

À travers l'étude de ces différentes œuvres, nous aborderons plusieurs conceptions de la justice. Avec Sophocle, nous constaterons une distinction importante entre une conception de la justice comme relevant de l'État et une conception de la justice relevant de la religion. Avec Mill, nous verrons en quoi la justice est liée au bonheur collectif et individuel. Avec Nietzsche, nous réfléchirons à l'idée selon laquelle il existe plus d'un type de justice, notamment une justice pour les puissants et une justice pour les faibles. Enfin, avec Young, nous examinerons pourquoi ce qui est juste pour certains ne l'est pas nécessairement pour d'autres et pourquoi la justice individuelle n'implique pas toujours la justice sociale.

À travers l'étude de diverses théories éthiques, nous dégagerons les implications personnelles et politiques de ces dernières sur la justice. Nous verrons notamment comment s'articulent ces différentes théories éthiques au niveau individuel et au niveau social et communautaire; comment s'influencent mutuellement les lois et les valeurs des sociétés contemporaines; et finalement, comment la façon dont les sociétés elles-mêmes sont structurées affectent les valeurs que portent les individus et leurs capacités réelles à les transcender. Enfin, à travers ce parcours historique et philosophique nous serons, espérons-le, mieux outillés afin de penser la justice, et plus à même de déterminer les facteurs, qui dans notre propre société, sont sources d'injustice.

* (3 mars 2020) « 51% of Canadians support return of capital punishment for murder conviction, poll suggest » Repéré à : <https://bc.ctvnews.ca/51-of-canadians-support-return-of-capital-punishment-for-murder-convictions-poll-suggests-1.4837434>

7 PLANIFICATION DU COURS

COURS	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	ÉVALUATIONS LECTURES À RÉALISER AVANT LE COURS
1	– Présentation du plan de cours et problématique	– Introduction : qu'est-ce que l'éthique? – Méthodologie : notions, prise de notes et argumentation	
2	– Justice tyrannique 1	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre dramaturgique	Sophocle. <i>Antigone</i> (pp. 40-60)
3	– Justice tyrannique 2	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre dramaturgique	Sophocle. <i>Antigone</i> (pp. 60-100)
4	– Justice libérale 1	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Contrôle de lecture (en classe) Mill. <i>L'Utilitarisme</i> (pp. 4-36)
5	– Justice libérale 2	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Mill. <i>L'Utilitarisme</i> (pp. 37-55)
6	– Justice libérale 3	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Mill. <i>L'Utilitarisme</i> (pp. 55-84)
7	– Analyse philosophique sur l'oeuvre de Mill		Examen en classe
8	– Justice aristocratique 1	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Nietzsche, <i>Généalogie de la morale</i> (pp. 35-45)
9	– Justice aristocratique 2	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Nietzsche, <i>Généalogie de la morale</i> (pp. 46-66)
10	– Justice aristocratique 3	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Commentaire critique (en classe)

11	– Justice sociale 1	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique Explication des consignes pour le texte argumentatif à remettre la semaine suivante	Young, Cinq faces de l'oppression (pp. 1-4)
12	– Justice sociale 2	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Texte argumentatif à remettre Young, Cinq faces de l'oppression (pp. 4-9)
13	– Justice sociale 3	Présentation, lecture et analyse d'une œuvre philosophique	Young, Cinq faces de l'oppression (pp. 9-24)
14	– Conclusion	Résumé, récapitulation et retour sur la problématique du cours	
15	– Dissertation		Évaluation finale à réaliser en classe

8 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Contrôle de lecture	En classe	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés - Clarté et cohérence du propos 	Semaine 4	15%
Analyse philosophique sur l'œuvre de Mill	En classe, avec accès au texte et aux notes de cours.	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés - Clarté et cohérence du propos 	Semaine 7	20 %
Commentaire critique	En classe	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés - Clarté et cohérence du propos 	Semaine 10	15%
Texte argumentatif sur Nietzsche	À réaliser à la maison	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés - Clarté et cohérence du propos - Rigueur des explications et de l'argumentation - Pertinence et richesse du contenu 	Semaine 12	20 %
Dissertation	À réaliser en classe	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des textes lus et des enjeux étudiés - Clarté et cohérence du propos - Rigueur des explications et de l'argumentation - Pertinence et richesse du contenu - Capacité à appliquer les éléments théoriques du cours à une situation concrète - Qualité de la réflexion personnelle et originalité 	Semaine 15	30 %
			TOTAL	100 %

9 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

SOPHOCLE, *Antigone*. GF Flammarion, 1999 (**À acheter à la coop**)

MILL, J. S., *L'utilitarisme*, Traduction française originale de Philippe Folliot, 2008. (**Disponible en .pdf sur LÉA**)

NIETZSCHE, F. *Généalogie de la morale*. GF Flammarion, 1996 (**À acheter à la coop**)

YOUNG, I. M. « Les cinq faces de l'oppression » (traduction de « Five faces of oppression », dans *Justice and the politics of difference*, Princeton University Press, 2011.) (**Disponible en .pdf sur LÉA**)

10 BIBLIOGRAPHIE

DELBOS, Victor, *La philosophie pratique de Kant*, 1905, Paris, PUF, 3e édition, 1969

FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975

KANT, E., *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Le bleu du ciel, Montréal

LARRÈRE, C. « Les éthiques environnementales », *EDP Sciences*, 18(4), 405-413. 2010

LOCKE, John, *Traité du gouvernement civil*, Paris, Garnier-Flammarion, 1992

LLOYD, Elisabeth A. 1996. "Science and Anti-Science: Objectivity and Its Real Enemies." In *Feminism, Science, and the Philosophy of Science*, edited by Lynn Hankinson Nelson and Jack Nelson, 217–59.

LONGINO, Helen. *Science as social knowledge: values and objectivity in scientific inquiry*. Princeton University Press. 1990

MILL, J. S., *De l'assujettissement des femmes*, Paris, Avatar, 1992

MILL, J. S., *L'utilitarisme*, Traduction française originale de Philippe Folliot, 2008

NELSON, L. H. *Biology and Feminism : a philosophical introduction*. Cambridge : Cambridge University Press. 2017

NIETZSCHE, F. *Généalogie de la morale*. GF Flammarion, 1996

NUROCK, Vanessa. « La morale et la nature ». *Le Débat*. 180 (3), pp. 78-88. 2014

PLUTYNSKI, Anya. *Explaining Cancer: Finding Order in Disorder*. Oxford University Press. 2018

RAWLS, John. *Théorie de la justice*. Seuil, 2009

RUPHY, S. « Rôle des valeurs en science : contributions de la philosophie féministe des sciences ». *Écologie & politique*, (51), 41-54. 2015

SEN, Amartya. *L'idée de justice*. Flammarion, 2009

SMART, J. et WILLIAMS, B., *L'utilitarisme. Le Pour et le Contre*, Genève, Labor et Fides, 1997

SOPHOCLE, *Antigone*. GF Flammarion, 1999

YOUNG, « Les cinq faces de l'oppression » (traduction de « Five faces of oppression », dans *Justice and the politics of difference*, Princeton University Press) 2011

11 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1m) est de 60 %.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les **pénalités départementales** sont :

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les pénalités départementales sont :

- Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :
 - Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur.e.
 - Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant.e retardataire.
 - Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegempontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

5. Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant.e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

6. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegempontpetit.ca/lefrançais-saffiche).

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est :

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant.e-s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Le critère de la qualité du français vaut pour 10 % de la note d'un travail.

12 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout.e étudiant.e qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté.e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

13 RÈGLES DÉPARTEMENTALES

PLAGIAT

Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne immédiatement la note 0 pour l'évaluation en cause. En cas de récidive, l'étudiant-e se voit attribuer la note 0 pour l'ensemble du cours. Le/La professeur-e fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

14 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

15 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

16 ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points retranchés	100 % des points retranchés
250	4 fautes	8 fautes

500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.